



**Conseil du 18ème arrondissement
Séance du dimanche 13 avril 2014**

<u>OUVERTURE DE LA SEANCE</u>	<u>3</u>
<u>ELECTION DU MAIRE.....</u>	<u>4</u>
<u>DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT.....</u>	<u>17</u>
<u>ELECTIONS DES ADJOINTS.....</u>	<u>17</u>
<u>HOMMAGE A M. CLAUDE LAMBERT.....</u>	<u>20</u>

La convocation au conseil d'arrondissement a été adressée, individuellement, à chaque conseiller par Mme la Maire de Paris, le lundi 7 avril 2014 pour la première réunion de la mandature, le 13 avril 2014 à 10 heures, conformément à l'article L.2511-25 du Code général des collectivités territoriales.

Un exemplaire de cette convocation a été affiché dans la mairie d'arrondissement, le lundi 7 avril 2014.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Election du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints.

Le 13 avril 2014 à 10 heures, les membres du conseil du 18ème arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des mariages de la Mairie du 18ème arrondissement, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers le lundi 7 avril 2014 par Mme la Maire de Paris et affichée à la porte de la mairie, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment des articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2122-10, L.2122-13, L.2122-15, L.2511-25, L.2511-25-1,

Etaient présents :

Mme AKKARI, M. BADINA, Mme BELEM, M. BEPPO, M. BOURNAZEL, Mme BOUYGUES, Mme BOYER, M. BRIANT, Mme BRIDIER, M. BROS, M. BROSSAT, Mme DAMS, M. DARRIULAT, M. DAVIAUD, M. DAWNY, Mme DEBONNEUIL, Mme DEMANGEL, M. DURAND, Mme EL KHOMRI, Mme GABELOTAUD, M. GONZALEZ, M. GUILLOT, M. HONORE, M. JULIEN, Mme LASSURE, M. LEJOINDRE, M. LISCIA, M. LORENZINI, Mme MARKOVIC, Mme MEES, Mme MEHAL, M. MENEDE, Mme MEZENCE, Mme MOUZANUIK, M. NEYRENEUF, Mme NEYRON, Mme PREMEL, Mme PROUST, M. QUEINNEC, Mme ROLLAND, M. TOUZET, Mme TRAJAN, M. VAILLANT, Mme VERISSIMO

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

M. LANGLOIS à M. BOURNAZEL

Etaient absents :

MM. Hugo TOUZET et Pierre LISCIA sont désignés secrétaires de séance.

Ouverture de la séance

Danièle PREMEL : Est ouverte la séance du premier conseil d'arrondissement du 18^{ème} que je vais présider.

mesdames et messieurs les conseillers, chers collègues, permettez-moi pour commencer de vous féliciter de votre élection qui, individuellement et collectivement, nous appelle à porter le développement de notre arrondissement au service de toute la population de nos quartiers pour les six ans à venir et ainsi participer au projet ambitieux et solidaire de Paris qui doit être une ville pour tous et toutes.

M'asseoir sur ce fauteuil, moi nouvelle élue, parisienne relativement récente comme habitante mais ayant toujours rêvé, espéré de Paris, portée par le discours de ma mère qui habitait Montmartre, rue Tholozé, je ne peux être qu'émue.

M'asseoir sur ce fauteuil, occupé depuis 1995 par Daniel VAILLANT qui a amené, avant même que Paris ne prenne son élan en 2001, la gauche aux responsabilités sur l'arrondissement en développant les potentialités de nos quartiers et en lui proposant un nouvel avenir, je ne peux qu'être impressionnée.

M'asseoir sur ce fauteuil que le nouveau maire occupera dans quelques instants pour s'engager avec une équipe d'anciens et de nouveaux, dans une nouvelle étape municipale de progrès, de solidarité et de culture au bénéfice des parisiens et parisiennes de notre arrondissement et ainsi continuer à creuser avec nos différences le sillon commun, je ne peux qu'être fière.

Nous nous devons de répondre aux défis du vivre ensemble et de la démocratie pour construire un avenir dynamique partagé sur le plan social, économique et culturel pour le 18^{ème} riche de ses quartiers, de son histoire et des populations qui y vivent.

Nous sommes les héritiers de ceux et de celles qui ont construit notre modèle républicain, qui ont transmis nos valeurs de justice, de solidarité, de biens communs. Elus, nous sommes redevables de cet héritage devant ceux qui nous ont mandatés. Par notre travail et nos actes, nous sommes les maîtres d'œuvre de nos citoyens qui doivent être reconnus comme maître d'ouvrage et à ce titre, nous devons leur rendre compte.

Le poète ayant toujours raison, je terminerais par ces mots de Jacques PREVERT : « Paris est tout petit. C'est là sa vraie grandeur. Tout le monde s'y rencontre, les montagnes aussi. »

[Applaudissements]

Je vais procéder maintenant à l'appel nominatif des membres du conseil d'arrondissement par ordre alphabétique :

- Mme AKKARI Maya ;
- M. BADINA-SERPETTE Frédéric ;
- Mme BELEM Catherine ;
- M. BEPPO Félix ;
- M. BOURNAZEL Pierre-Yves ;
- Mme BOUYGUES Claudine ;
- Mme BOYER Elisabeth ;
- M. BRIANT Gérald ;
- Mme BRIDIER Galla ;
- M. BROS Jean-Bernard ;

- M. BROSSAT Ian ;
- Mme DAMS Evelyne ;
- M. DARRIULAT Philippe ;
- M. DAVIAUD Jean-Philippe ;
- M. DAWNY Cédric ;
- Mme DEBONNEUIL Martine ;
- Mme DEMANGEL Dominique
- M. DURAND Philippe ;
- Mme EL KHOMRI Myriam ;
- Mme GABELOTAUD Afaf ;
- M. GONZALEZ Mario ;
- M. GUILLOT Didier ;
- M. HONORE Christian ;
- M. JULIEN Pascal ;
- M. LANGLOIS Michel : il est excusé
- Mme LASSURE Catherine ;
- M. LEJOINDRE Eric ;
- M. LISCIA Pierre ;
- M. LORENZINI Loïc ;
- Mme MARKOVIC Douchka ;
- Mme MEES Sandrine ;
- Mme MEHAL Fadila ;
- M. MENEDE Gilles ;
- Mme MEZENCE Nadine ;
- Mme MOUZANUIK Valérie ;
- M. NEYRENEUF Michel ;
- Mme NEYRON Caroline ;
- Mme PREMEL Danièle ;
- Mme PROUST Sarah ;
- M. QUEINNEC Laurent ;
- Mme ROLLAND Carine ;
- M. TOUZET Hugo ;
- Mme TRAJAN Violaine ;
- M. VAILLANT Daniel ;
- Mme VERISSIMO ROBALO Ana.

Nous avons 44 conseillers présents. Je constate que le quorum a été atteint et que nous pouvons délibérer valablement au titre de la disposition de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

J'ai reçu pouvoir de M. LANGLOIS pour M. BOURNAZEL.

Je vous propose aussi de nommer comme secrétaires de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, les deux plus jeunes conseillers qui sont M. TOUZET et M. LISCIA. J'invite le conseil à donner son accord à main levée.

Election du Maire

DELIBERATION : 18.2014.20: Election du Maire du 18^e arrondissement de Paris

Danièle PREMEL : J'invite à présent le conseil à procéder à l'élection du maire.

Avant, je me permets de préciser qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code général des collectivités territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé sera déclaré élu.

Ceci étant rappelé, j'appelle les conseillers qui souhaitent faire acte de candidature pour l'élection du maire d'arrondissement de se manifester et ceux qui veulent prendre la parole de la demander. Je noterais leur nom pour ceux qui demandent la parole.

Six conseillers ont exprimé une demande de prise de parole. Plus personne ne souhaite la prendre ? Alors, je demanderais que les interventions ne dépassent pas plus de trois minutes comme ça on peut bien capter notre auditoire.

Alors M. BOURNAZEL.

Pierre-Yves BOURNAZEL : Mme la présidente de séance, tout d'abord permettez-moi d'adresser mes félicitations à la nouvelle majorité. Permettez-moi de lui souhaiter bonne chance puisque les habitants du 18^{ème} l'ont décidé ainsi, c'est qu'ils ont raison car en démocratie, le peuple a toujours raison. Permettez-moi à l'avance d'adresser bonne chance parce que je pense que ce n'est pas une surprise à M. LEJOINDRE et à son équipe pour la mandature qui va arriver. Bonne chance à vous parce que je souhaite bonne chance aux habitants du 18^{ème} arrondissement. Je leur souhaite bonne chance parce qu'il y a beaucoup de projets à mener. Je souhaite bonne chance aux habitants du 18^{ème} arrondissement parce que les défis à relever sont lourds et difficiles.

Je me permets de m'adresser à vous, M. VAILLANT, qui êtes le maire sortant, vous dire que j'ai été votre principal opposant dans la dernière mandature. Nous avons beaucoup de sujets où nous nous sommes différenciés, des sujets où nous nous sommes rencontrés. C'est la démocratie. Mais je dois dire que vous êtes un homme respectable et respecté d'ailleurs. Je dois vous dire que nous avons mené notre opposition dans un climat parfois houleux mais toujours respectueux et républicain. Je pense qu'il est normal que l'opposition vous salue ce jour aussi comme elle l'avait fait au dernier conseil de la précédente mandature. Vous avez marqué pendant plusieurs décennies cet arrondissement d'abord dans l'opposition, comme parlementaire, comme maire et aussi comme ancien ministre de l'intérieur.

Un mot sur la campagne électorale, cette campagne électorale a été républicaine dans l'ensemble malgré quelques attaques personnelles dont j'ai été l'objet, qui ne viennent pas d'ici je crois d'ailleurs, puisque la veille du scrutin, sur mes panneaux électoraux, ont été collées des affiches diffamatoires et mensongères pour lesquelles j'ai porté plainte en diffamation. Mais hormis cela, cette campagne s'est passée de manière très républicaine.

Les résultats de l'opposition sont encourageants. Ils sont encourageants parce que nous avons progressé par rapport à 2008. Nous avons gagné plus de 6 000 voix et plus de dix points. Nous représentons aujourd'hui près de 20 000 habitants du 18^{ème}. Nous avons gagné un conseiller de Paris et trois élus de plus au total au conseil d'arrondissement. Notre opposition est plus forte aujourd'hui qu'hier. Elle nous oblige parce que l'abstention est forte. Elle est forte dans le pays. Elle est forte à Paris. Elle est forte dans le 18^{ème}. Elle oblige majorité et opposition à être à la hauteur des attentes de celles et ceux qui ne vont plus aux urnes. Il faut que cela nous interroge.

Cette opposition sera constructive parce que lorsque l'intérêt général est en jeu, nous serons là ; lorsque votre majorité proposera de bons dossiers, nous les voterons ; lorsque nous penserons qu'il faut les amender, nous les amenderons. Nous proposerons des vœux. Mais lorsque nous penserons que cela ne va pas dans le bon sens, alors nous nous opposerons

car nous serons aussi une opposition combative, combative sur nos convictions, combative sur nos valeurs parce que nous avons porté dans cette campagne un projet et ce projet d'ailleurs, il est à disposition parce que de l'opposition peuvent émerger parfois de bonnes idées et si la majorité devait y puiser quelques éléments, nous en serions très heureux.

Nous avons – si vous me le permettez, je serais très court – quelques exigences. Ces exigences, c'est d'abord de participer à la vie municipale, participer au conseil bien sûr d'arrondissement mais au-delà de cela, aux commissions. Nous participons jusqu'à présent aux commissions crèches. Nous souhaitons participer à la commission du logement. Nous souhaitons aussi avoir un référent de l'opposition dans un conseil de quartier afin de permettre à l'opposition de représenter aussi un quartier de cet arrondissement. Nous souhaitons que notre groupe ait les mêmes moyens que les groupes de la majorité en termes de bureaux et en termes de personnels. Nous souhaitons aussi que l'expression de l'opposition puisse exister sur le site Internet de la Mairie du 18^{ème} comme c'est le cas dans beaucoup de mairies.

Je réitère à la majorité et à M. LEJOINDRE mes vœux de succès pour cette prochaine mandature. Mes félicitations, bonne chance à vous. Nous ne présenterons pas de candidats et j'appelle les candidats qui ont été élus sur ma liste à voter blanc.

Merci beaucoup.

[Applaudissements]

Fadila MEHAL : Mme la présidente de séance, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal, comme vous le savez sans doute, les élus parisiens de l'UDI et du MODEM ont décidé de former un groupe unique au sein du conseil de Paris. Ce groupe présidé par Eric AZIERE et dont je suis l'une des vice-présidentes s'engagera pendant toute la mandature à porter la voix des démocrates pour Paris.

Le 18^{ème} arrondissement ne dérogera pas à la règle puisque j'aurais l'honneur et la fierté de porter cette voix centriste, humaniste au sein de notre conseil municipal. C'est donc en son nom que je voudrais aujourd'hui féliciter l'équipe de M. LEJOINDRE qui vient de gagner les élections et qui ouvre une nouvelle étape dans l'histoire du 18^{ème} et dans laquelle le groupe UDI-MODEM prendra toute sa place.

A l'aube de cette nouvelle mandature, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée reconnaissante pour tous ceux qui ont incarné le 18^{ème} arrondissement. Je pense bien évidemment à Georges CLEMENCEAU mais aussi - vous l'avez évoqué - au travail important de M. VAILLANT sans oublier mon ami Roger CHINAUD pour lequel j'ai une pensée très émue.

A ce titre, je prends acte des résultats des élections des 23 et 30 mars derniers et je reste quant à moi extrêmement préoccupée par le taux d'abstention des citoyens. L'abstention est devenue dans notre pays, dans notre arrondissement le premier parti de France. Ce désengagement citoyen doit tous nous interpeller en tant qu'élus car il est le signe de la crise de confiance que traverse notre pays. Cette défiance est d'autant plus préoccupante que nous vivons de nombreuses fractures (fracture économique, fracture sociale, fracture territoriale, parfois même démographique et ethnique). Nous savons tous, qui avons fait cette campagne, que l'espoir a déserté le cœur de nos concitoyens. Rétablir la confiance, la foi dans nos institutions et dans la représentation politique, cela doit nous inviter au dépassement des intérêts politiques. Cela doit nous inviter au respect de l'autre, à la fraternité, pour que notre pacte social continue de vivre et de nous inspirer.

Je forme le vœu que cette mandature si importante, pour l'avenir du 18^{ème}, pour l'avenir de Paris, mais aussi pour l'avenir de la métropole, puisse se faire et s'exercer selon le respect, celui du dialogue, de l'écoute, du dépassement, du dépassement du camp contre camp, du clan contre clan pour être celui de l'intérêt général et de l'intérêt supérieur des habitants du 18^{ème}.

Mes chers collègues, je vais vous dire quelques mots de ce que sera ma conception de l'opposition municipale. Je serais une force d'opposition certes, mais ce sera une opposition constructive. Ainsi, je soutiendrai ce qui va dans le bon sens et dénoncerai les impasses quand elles sont un danger pour l'intérêt des habitants. Une opposition constructive, c'est d'abord une force de proposition. C'est d'abord une force d'initiative incarnée par le renouvellement des idées mais aussi le renouvellement des hommes. C'est pourquoi et c'est la raison pour laquelle, sur un certain nombre de points, les centristes ont décidé de sceller pendant cette campagne un partenariat de complémentarité et de respect avec Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et surtout M. BOURNAZEL pour défendre des thèmes essentiels à nos yeux :

- le logement qui est la première source de discrimination ;
- la défense des classes moyennes, les grands laissés-pour-compte des dernières mandatures ;
- le combat contre la pollution et la défense de la qualité de l'air ;
- la propreté de la ville qui devient assourdissante ;
- les transports pour désenclaver les quartiers ;
- la sécurité qui est notre première liberté ;
- les équilibres budgétaires sans lesquels rien ne serait possible ; et enfin
- les grands projets d'urbanisme des portes du 18^{ème} pour redonner du souffle, pour redonner de l'oxygène et pour redonner de l'espérance aux habitants.

Ce partenariat avec M. BOURNAZEL et son équipe est naturellement appelé à se poursuivre et à s'enrichir et pour les centristes parce que pour nous, pour la campagne que j'ai menée avec M. BOURNAZEL, avec lequel j'ai pris plaisir de travailler parce que c'est un homme de terrain, parce que c'est un homme de conviction et surtout parce que c'est un homme d'avenir. Je voudrais vous dire que ce partenariat qui se poursuivra, il se fera pour nous sur trois principes fondateurs, sur trois exigences sur lesquels nous ne dérogerons pas :

- l'efficacité économique ;
- l'esprit de justice dans la dimension humaine et sociale de chaque mesure qui sera proposée et analysée ;
- la responsabilité écologique.

Ce sont les trois éléments sur lesquels nous appuierons notre intervention.

En conclusion, puisqu'il faut trois minutes, mes chers collègues, sachez que la voix de la démocrate que je suis au sein de ce conseil municipal sera la vigie, lucide, exigeante mais aussi indépendante de cette mandature parce que nous souhaitons d'abord la réussite des habitants du 18^{ème}.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

Sandrine MEES : Merci Mme la présidente.

Chers collègues, je voudrais tout d'abord remercier les habitantes et les habitants d'être venus si nombreux à l'aube de cette nouvelle mandature pour nous encourager et pour nous

rappeler aussi que nous ne devons pas perdre de vue qu'un de nos rôles pendant toute la mandature est de stimuler la vie citoyenne et qu'il y a un échange constant avec les habitantes et les habitants. Je précise que nous entendons bien que les habitants sont de tous âges. Voilà. Nous entendons ces petits cris d'enfants donc cela promet un grand avenir à notre démocratie.

Je voudrais également remercier les habitantes et les habitants du 18^{ème} d'avoir choisi que les élus écologistes soient plus nombreux au conseil d'arrondissement et dans la majorité de gauche pendant cette mandature.

Pendant cette mandature, nous contribuerons, nous, élus écologistes, à ce que les objectifs soient atteints en matière d'écologie politique au service de tous les habitants car les citoyens mais aussi les autres partis politiques montrent maintenant une très grande appétence sur le sujet. Il faudra que cela soit confirmé dans les faits.

Donc il y a cette conscience écologiste qui s'affirme dans l'arrondissement. Il n'y a qu'un pas de cette conscience écologiste à la conscience planétaire et à la conscience européenne. Nous avons la joie d'accueillir au sein de ce conseil d'arrondissement, au sein du groupe écologiste et bien sûr au sein de la majorité, une citoyenne portugaise qui va pouvoir représenter tous les habitants. C'est une grande joie pour nous puisque c'est l'entrée de l'Europe au conseil.

Je voudrais aussi remercier M. VAILLANT puisque c'est aussi sous son mandat que des écologistes sont entrés, pour la première fois, au conseil d'arrondissement en 2001, au conseil municipal.

Enfin, je voudrais encourager notre futur maire à prendre en compte tout ce qui a émaillé mon discours, notre discours et encourager aussi son équipe de battants et de battantes pour notre arrondissement, pour toutes les citoyennes et les citoyens.

[Applaudissements]

Pascal JULIEN : Eh bien, je vais prolonger les mots que Mme MEES a prononcés de manière paritaire puisque nous avons fonctionné et nous fonctionnons ainsi.

Les résultats des élections ont montré le besoin grandissant d'écologie. Cela est assez vu aux résultats. Les résultats se sont traduits par une augmentation du nombre de nos élus, ici. Nous sommes désormais huit dont trois conseillères et conseillers tandis qu'au conseil de Paris, nous sommes passés de neuf à seize. Cette donnée nouvelle est à prendre en compte. Nous sommes, les écologistes, le deuxième groupe politique de la majorité.

Notre responsabilité est immense à l'heure où tous les indicateurs sont au rouge en termes de pollution, en termes de réchauffement climatique dont je tiens, chaque fois, à rappeler que ce sont toujours les plus pauvres qui en font d'abord les frais. Alors, il faut que, dans le 18^{ème} comme ailleurs, la transition écologique s'accélère. Il faut que le bilan positif de la mandature sortante soit renforcé. Il faut accélérer dans le sens d'une politique qui mette davantage l'environnement au cœur de sa politique publique.

Nous aurons, avec nos alliés, un partenariat amical mais exigeant, fondé sur la confiance comme cela fut dans la mandature précédente. Nous souhaitons que cela reste dans celle qui commence.

Nous serons également vigilants dans cette enceinte et pas que dans cette enceinte, bien sûr. Nous serons vigilants à ce que les valeurs de la République restent bien présentes, à ce qu'on ne s'en écarte pas. Il n'a échappé à personne la montée de l'extrême droite ailleurs et

singulièrement dans notre arrondissement où elle a doublé son score. Cette extrême droite, elle peut avoir une influence sur certaine formation politique qui pourrait céder aux sirènes de la tentation, à des fins électoralistes. Alors là, autant le dire, nous serons d'une extrême vigilance.

J'en ai terminé. J'avais presque envie là-dessus de dire, même si ce n'est pas mon genre de conclure comme ça : « Vive l'écologie, vive la République et vive le 18^{ème} ! » Mais je voudrais adresser, à titre tout à fait personnel, un mot très chaleureux et amical à M. VAILLANT qui, effectivement – comme l'a dit Mme MEES – a permis au 18^{ème} de progresser.

[Applaudissements]

Ian BROSSAT : Merci Mme la présidente, chère Mme PREMEL.

mesdames, messieurs, quelques mots, au nom des élus communistes du 18^{ème} arrondissement, je voudrais d'abord remercier les électrices et les électeurs du 18^{ème} qui ont choisi, à Paris comme dans notre arrondissement, de se doter à nouveau d'une majorité de gauche, d'une majorité progressiste.

Je crois que dans cette période où beaucoup doutent de la politique, c'est pour nous, nouvelle majorité de gauche dans le 18^{ème}, à la fois une grande fierté et dans le même temps une grande responsabilité que d'avoir géré, à gérer un arrondissement comme celui-là qui est un arrondissement important de Paris, un arrondissement vivant, un bel arrondissement. Je sais que nous aurons tous à cœur de le servir.

Au sein de cette nouvelle majorité municipale, cela ne vous a sans doute pas échappé, les communistes disposent d'une présence à la fois renforcée – nous étions trois, nous sommes six ; nous avons un conseiller de Paris, nous en avons deux – une présence renouvelée et une présence rajeunie également. D'ailleurs l'organisation de cette séance en témoigne puisque nous disposons à la fois de la doyenne de la séance et du benjamin de la séance M. TOUZET qui est assis là-bas et j'en suis particulièrement heureux.

Nous souhaitons mettre cette présence renforcée au service de nos valeurs, de nos convictions en faveur d'une ville qui soit plus que jamais une ville solidaire, une ville accueillante, une ville de justice sociale. Nous savons à quels points les habitants du 18^{ème} sont attachés à ces valeurs. J'aurai d'ailleurs à cœur de le faire moi-même en tant que nouvel adjoint chargé du logement et de l'hébergement d'urgence auprès de la nouvelle maire de Paris Anne HIDALGO. Nous allons donc nous battre pour tout cela au sein de cette majorité municipale. Je sais d'ailleurs que ces valeurs sont très partagées au sein de cette majorité.

Je voudrais, à mon tour, saluer très chaleureusement M. VAILLANT avec qui nous avons eu beaucoup de plaisirs à travailler au cours des dernières années et dire évidemment que les six élus communistes de cette nouvelle majorité apporteront leur suffrage à M. LEJOINDRE qui sera notre nouveau maire d'arrondissement.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

Daniel VAILLANT : Merci Mme la présidente, chère Mme PREMEL. Je crois d'ailleurs qu'il faut remercier M. LANGLOIS de s'être excusé puisque c'est lui qui aurait été le doyen s'il avait été présent. En tout cas, je suis heureux Mme PREMEL que vous présidiez cette séance comme doyenne d'âge. Je sais que derrière, éventuellement, ça ne tombait pas loin de celui qui vous parle.

Mon mot sera d'abord de remercier l'ensemble des élus ici présents, majorité et opposition. Je ne puis, chère Mme PREMEL, prendre l'engagement de le faire que trois minutes. Je sais que traditionnellement on pense que je suis long mais là, le rôle qui est le mien qui va finir sur une présentation de candidature... il n'y a pas de suspens prenant mais enfin, je vais dire quelques mots si vous le voulez d'abord en remerciant donc chacun et chacune, vous êtes là, c'est cette nouvelle mandature 2014-2020. Le suffrage universel vous a désigné. Je me permets de le dire grâce à une loi qui – il faut bien le dire – depuis 1983, permet à l'opposition d'être présente dans chaque conseil municipal qu'elle soit de gauche ou de droite en l'occurrence, pour nous ici, l'opposition, l'UMP, le centrisme. Là, grâce à la loi qui a été adoptée au moment de l'adoption du statut Paris-Marseille-Lyon. Avant c'était carton plein ou zéro. Je le dis au passage, j'y reviendrai à travers la définition proprement dite de Paris-Marseille-Lyon.

Je ne peux poursuivre mon propos sans remercier le public qui est ici présent et nombreux qui, je veux dire, qui a quand même de l'attrait pour la chose publique, pour la démocratie. J'ai envie de dire déjà : « Vive la démocratie ! ». Je crois que c'est de bon augure pour la suite de nos travaux, à la fois autour de ce conseil, dans les réunions de concertation qui ne manqueront pas d'être engagées, je l'imagine, comme par le passé, dans les Conseils de quartier dont je ne regrette pas l'adoption dans la loi démocratie de proximité. Ce qui me permet de saluer la présence de l'ancien premier ministre et élu du 18^{ème}, Lionel JOSPIN que je remercie particulièrement de sa présence ce matin...

[Applaudissements]

Car c'est son gouvernement qui a fait adopter cette loi même si je l'ai portée au Sénat et à l'Assemblée nationale et ça s'est terminé à l'unanimité, ce qui n'était pas évident dans le contexte de février 2002.

Je veux aussi saluer la présence de celui qui, comme je l'ai souvent dit mais c'est une réalité, fut mon père en politique. Je veux bien sûr parler du Parlementaire-député puis Sénateur Claude ESTIER, ici présent...

[Applaudissements]

Avec une mention particulière car le 3 juillet 1995, c'est lui, chère Mme PREMEL, qui était assis à ta place et c'est lui qui avait, en 1995, ce 3 juillet, présentait ma candidature, comme doyen d'âge. Voilà. Les choses tournent et Claude est toujours là, j'en suis très heureux. J'ai une pensée amicale comme ça, ce qui est qualifié quelquefois de la bande des quatre sera rassemblé dans mes propos. Bertrand DELANOË qui fut maire de Paris pendant treize ans et que je salue amicalement de ce 18^{ème} qui fut le sien pendant bien plus longtemps, élu depuis 1977 et dont je veux redire ici que ses deux mandats à la Mairie de Paris ont permis de faire de grands pas en avant et à la démocratie au dynamisme de Paris, à l'image de Paris et à cette harmonisation parisienne dont, je crois, il est un des principaux bâtisseur. Vous pouvez applaudir Bertrand DELANOË...

[Applaudissements]

Et cela me permet aussi de saluer la nouvelle maire de Paris Anne HIDALGO et son équipe, dont certains membres sont ici. Je pense à M. BROSSAT qui l'a dit lui-même et à Mme EL KHOMRI, son adjointe, chargée de pleins de choses, de l'intégration, de la prévention, de la sécurité et tranquillité publique ; mais elle aura peut-être l'occasion de dire un mot.

Je remercie celles et ceux qui se sont exprimés parce que, aussi bien, M. BOURNAZEL que Mme MEHAL ont dit des choses que j'ai appréciées comme élu de la majorité et comme

maire sortant et qui montrent que, au-delà des convictions, quelquefois même des antagonismes, on est capable en démocratie de se retrouver pour défendre l'intérêt général. Je remercie les élus de l'opposition d'avoir reconnu – ce qu'il était difficile de contester, il faut bien le dire – la victoire de la liste que conduisait M. le maire au second tour des élections municipales et de ne pas présenter de candidat.

Cela me permet aussi d'ailleurs de rappeler qu'en 1995, Roger CHINAUD avait pris la même position. Ce qui me permet de le saluer, lui aussi. J'ai passé quelques instants avec lui dans un restaurant du 18^{ème} arrondissement l'autre jour, pour ne pas le nommer Le Sanglier Bleu et nous avons conversé cordialement presque amicalement parce que le temps passe et là aussi, les antagonismes s'estompent.

Que dire de plus ? Parce qu'il ne faut non plus pas être trop long. De vous dire que j'ai pris un immense plaisir à être le maire de ce petit village de Paris, le 18^{ème} arrondissement, qui comptait 184 500 habitants, qui en compte près de 205 000 aujourd'hui. Ce qui veut dire qu'il n'a pas vraiment régressé en tout cas démographiquement et qu'il est encore aujourd'hui un arrondissement qui, je dirais, suscite de l'intérêt, de l'envie. Peut-être aussi parce qu'on y trouve à se loger, cher Ian BROSSAT, un peu moins cher qu'ailleurs même s'il faut rester vigilant et que moi, je suis évidemment pour la mixité sociale. Nous l'avons démontré avec M. NEYRENEUF, avec Jean-Pierre CAFFET avant lui, oui à la mixité sociale autour de la démarche de logement social parce que le logement social n'est pas uniquement le logement réservé aux couches sociales les plus faibles. Il faut savoir que 70 % des Parisiens sont éligibles au logement social et cela comporte évidemment les couches moyennes, quelquefois même les couches moyennes qualifiées de supérieures mais vous savez le coût de la vie à Paris étant ce qu'il est, après il faut éviter de catégoriser et de rentrer dans des détails où l'on se perd un peu. Il faut que chacun puisse vivre et vivre mieux dans notre arrondissement.

Je veux remercier les trois équipes municipales majoritaires, ce qui ne me permet pas d'oublier l'opposition, mais qui se sont succédé avec des adjoints, des conseillers délégués, des conseillers d'arrondissement valeureux, courageux. C'est un travail plutôt ingrat qu'être élu d'arrondissement parce qu'il faut avoir un travail par ailleurs ou être en retraite, parce qu'on ne peut pas en vivre quand on a une famille. Donc c'est un engagement durant six ans, quelquefois sept puisque, entre 2001 et 2008, c'était sept ans et véritablement, c'est quelque chose qui compte dans la vie – je le sais – mais c'est beau aussi de servir une collectivité humaine de 205 000 habitants pour que les uns et les autres puissent vivre mieux ensemble. J'ai souvent dit harmoniser sans uniformiser. Ça a toujours été notre leitmotiv et bien évidemment en faisant porter nos efforts prioritairement là où ils sont les plus attendus parce que des retards accumulés doivent être rattrapés et nous ne sommes pas – cela a été dit tout à l'heure – au bout du chemin. De toute façon, on n'est jamais au bout du chemin. Il faut toujours remettre sur le métier l'ouvrage pour améliorer, progresser, renouveler, faire preuve de créativité, oui, parce que la société change et qu'il faut s'adapter à cette évolution même s'il faut peut-être aussi que nous contribuons les uns et les autres à faire en sorte que l'évolution de la société se fasse dans le sens de l'intérêt général, de la cohérence et de la cohésion sociale et d'éviter que des fractures supplémentaires, qu'un émiettement qui guette toujours une société où le repli sur soi, l'individualisme gagne du terrain, c'est aussi notre rôle à nous collectivement d'y veiller.

Je ne peux pas m'arrêter sans avoir une pensée pour ceux qui sont partis. Je pense bien sûr aux anciens élus qui ne le sont plus, y compris certains de cette future mandature qui auraient peut-être pu continuer mais vous savez ce que sont les modes de désignation, les compromis nécessaires en démocratie. Mais je pense surtout à ceux qui nous ont quittés – ça m'est difficile de dire pour l'éternité parce que ce n'est pas tout à fait ma philosophie, l'éternité – mais en tout cas qui sont morts, quelquefois récemment. Nous aurons, je crois, chère Madame, tout à l'heure, on pourra – peut-être moi, je n'en sais rien – dire un mot de

Claude LAMBERT qui est le plus récent et que j'ai bien connu dans notre arrondissement comme élu et aussi comme homme et citoyen.

Je pense à Bruno SARRE qui, juste avant lui, nous a aussi quittés dans la souffrance et nous, nous avons eu l'occasion de lui rendre hommage ici et puis tous les autres de la première mandature (de 95 à 2001), de la seconde et donc ceux de la troisième.

Il ne faut pas oublier. La mémoire, c'est quelque chose d'important. Si l'on veut préserver l'avenir, il faut toujours se souvenir, ne jamais oublier parce que c'est là où on se nourrit historiquement, politiquement, philosophiquement. C'est toujours sans ressasser le passé mais en se rappelant pour voir ce qu'il y a de bon à poursuivre, à améliorer et voir ce qu'il est possible d'éviter parce que les années passent vite mais nous sommes, nous les Français de cette génération et ceux d'avant, nous sommes ceux qui savons qu'il y a eu des drames dans notre société et que les Français n'étaient pas, eux-mêmes, à l'extérieur de ces drames, de ces tragédies. Voilà pourquoi je rejoins ce que disait M. JULIEN, tout de suite, il faut faire très attention, au-delà de nos joutes, au-delà de nos débats légitimes en démocratie, il faut toujours savoir qu'il y a péril.

L'humanité n'est pas ce que nous souhaiterions qu'elle puisse être. Il y a des gens qui, surtout en période de crise, se nourrissent à la fois des différences et se nourrissent de l'exclusion des autres. Souvent, les citoyennes et citoyens, quand ils se sentent exclus, ont un sale réflexe : en exclure d'autres. Voilà pourquoi on retrouve quelquefois dans certains quartiers où les gens se sentent exclus, le sont quelquefois même socialement et je pense au chômage bien sûr ou à l'échec scolaire. Le retour quelquefois à ce principe : « Je me sens exclu, eh bien, il faut que j'en exclue d'autres. »

C'est à nous, dans la démocratie, dans les différents courants de pensée, dans la majorité, les communistes, les socialistes, les verts, les radicaux – je n'oublie pas puisque je salue M. BROS ici représentant le parti radical de gauche – et puis des non-encartés comme on dit, je pense à M. NEYRENEUF, et puis l'opposition dans sa diversité, si j'ai bien compris, mais tout est respecté et doit l'être mais il faut de temps en temps savoir surmonter nos débats pour faire face au péril et le péril, c'est ce que décrivait M. JULIEN : la montée de l'extrême, du racisme, de la xénophobie. Nous devons garder ça à l'esprit.

J'en aurais donc bientôt terminé parce que moi, je ne veux pas parler de l'avenir. Celui qui doit... alors, si je respectais vraiment les choses, je dirais celle ou celui qui sera le maire du 18^{ème} dans quelques instants aura à le faire plus que moi, qui vais continuer à travailler au service de l'intérêt général et aller, on va le dire, auprès du futur maire du 18^{ème} arrondissement.

Oui, je vais continuer à m'investir parce que j'en ai la force. Je crois que mes neurones ne sont point atteints et j'ai envie. Quand on a une passion, il faut la vivre. Il ne faut pas la vivre pour soi. Il ne faut pas la vivre replié, nostalgique, renfermé, il faut la vivre pour l'intérêt général et cet arrondissement, nous tous, nous l'aimons. Moi, je l'aime particulièrement et je veux le servir et donc, je vais continuer là où M. LEJOINDRE... puisque je vais faire un scoop, chère Mme PREMEL, je présente la candidature de M. LEJOINDRE au conseil d'arrondissement pour qu'il soit notre futur maire d'arrondissement et qu'il puisse présenter son équipe et la manière dont il va animer la Mairie du 18^{ème} arrondissement.

Je vais m'arrêter très bientôt mais avec un souhait néanmoins, c'est que la loi Paris – Marseille - Lyon dont je parlais au début pour le mode de scrutin qui permet de préserver et majorité et minorité, elle a eu un gros mérite dans Paris, c'est que la proximité était à l'ordre du jour et de plus en plus à l'ordre du jour.

Il y a eu et j'ai connu une période d'une application je dirais restrictive de la loi Paris-Marseille-Lyon. L'Hôtel de ville dirigeait, décidait, taillait et ça n'a pas conduit, honnêtement, à des bonnes choses. On a produit notamment des arrondissements, ceux de l'est parisien et notamment le nôtre, qui ont accumulé des retards.

Mais cette loi Paris-Marseille-Lyon, elle a l'avantage d'avoir ce que nous sommes, des conseils d'arrondissement avec des maires d'arrondissement identifiés, légitimés par le suffrage universel et pas seul à la tête d'une équipe. Moi, je veux le dire ici, Paris ne serait pas la capitale, la belle ville qu'elle est aujourd'hui s'il n'y avait pas vingt arrondissements, vingt conseils d'arrondissement, vingt maires d'arrondissement. C'est aussi ça la diversité, la démocratie.

Et la proximité en période de crise, c'est le mot – sans nécessairement le savoir – autour duquel les citoyennes et les citoyens se repèrent. Le sentiment d'appartenance, il s'exerce là où on vit, où on habite, où les enfants vont à l'école et on le ressent dans le 18^{ème}, voire quelquefois au niveau des quartiers, avec nos huit quartiers identifiés.

Alors, il ne faut pas exagérer cette démarche. Il faut aussi avoir l'esprit de la coordination, l'esprit de l'harmonisation mais ne perdons pas ce fil conducteur. Nos concitoyennes et concitoyens ont besoin de cette proximité et nous sommes, nous, les élus de la proximité et je ne doute pas que dans la diversité que nous formons, nous serons la proximité pour les citoyennes et les citoyens du 18^{ème} arrondissement.

Je forme donc le vœu que vous élisiez M. LEJOINDRE. Je parle des élus de la majorité. M. BOURNAZEL et Mme MEHAL, je ne vais pas aller vous forcer la main pour que vous glissiez dans l'urne le bulletin que je vais moi y mettre mais vous avez dit d'ailleurs ce qu'il fallait dire mais tous les élus de la majorité se retrouvaient parce que pour être un bon maire, il faut aussi être en capacité de rassembler et pour mieux rassembler, il faut avoir cette légitimité que confère ce scrutin au second degré qui est l'élection d'un maire. Quand on a cette légitimité, cher M. LEJOINDRE, quand on est élu, qu'on rassemble à la tête d'une équipe diverse – et je l'ai bien noté, j'ai noté les évolutions cher M. BROSSAT, chère Mme MEES, cher M. JULIEN, cher M. BROS, j'ai bien noté cette évolution mais – il faudra toujours que prévale l'intérêt général au-delà de nos préférences partisans.

Vous savez à quel point j'aime les partis. Le premier ministre peut en témoigner, lui qui a dirigé ce grand parti que j'aime bien et auquel je suis très attaché, j'ai souvent été à ses côtés pour le faire. On a besoin de partis politiques et d'ailleurs, la constitution le rappelle. Il faut les partis politiques, qu'ils fassent vivre la démocratie mais il faut savoir aussi dépasser les horizons quand l'intérêt général est là, présent. Voilà pourquoi je souhaite bon vent à l'équipe que M. LEJOINDRE va animer parce que je souhaite qu'il soit élu maire du 18^{ème}. Je pense que nous pouvons maintenant passer à l'acte. Merci pour tout ce que vous avez dit, tout ce que vous avez fait et surtout, pour ce que vous allez faire.

[Applaudissements]

Daniel VAILLANT : Mme PREMEL... j'ai été très long, Mme PREMEL, mais j'ai oublié... Quand on n'a rien d'écrit, c'est le risque d'être un peu long et d'oublier tout le personnel de la Mairie. Je voudrais que vous l'applaudissiez.

[Applaudissements]

Daniel VAILLANT : C'est vrai pour les trois mandats, pour les trois ou quatre directeurs généraux de service, pour tout le personnel qui est là, celui qui est parti et celui qui va nécessairement arriver parce que c'est un éternel renouvellement. Merci pour mon cabinet.

Je veux dire merci à Didier VALLET d'avoir fait ce qu'il a fait durant ces six ans et aux chargés de mission.

[Applaudissements]

Daniel VAILLANT : Et puis enfin, je veux rajouter un oubli – mais ça, c'est un peu normal – mais je salue ma famille ici présente ; ma mère qui, malgré ses 88 ans bientôt, est là présente comme elle l'était en 95 et puis mes trois grands enfants avec tous les petits-enfants parce qu'ils sont venus aussi ce matin pour l'élection de M. LEJOINDRE.

Danièle PREMEL : Je vous remercie, messieurs et mesdames les conseillers. Effectivement, la démocratie était bien au cœur de vos discours et maintenant, je vous invite à présent à procéder à l'élection du maire par un vote à bulletin secret.

Pour ce vote, chaque Conseiller a un bulletin de vote vierge et une enveloppe en sa possession. Je vais appeler chaque Conseiller par ordre alphabétique et chaque Conseiller, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote, sur lequel il aura écrit le prénom et le nom de la personne qu'il a choisie. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom sera noté.

Cette fois, j'essaye de faire les choses très bien et lentement : Mme AKKARI, M. BADINASERPETTE, Mme BELEM, M. BEPPO, M. BOURNAZEL (vote aussi pour M. LANGLOIS), Mme BOUYGUES, Mme BOYER, M. BRIANT, Mme BRIDIER, M. BROS, M. BROSSAT, Mme DAMS, M. DARRIULAT, M. DAVIAUD, M. DAWNY, Mme DEBONNEUIL, Mme DEMANGEL, M. DURAND, Mme EL KHOMRI, Mme GABELOTAUD, M. GONZALEZ, M. GUILLOT, M. HONORE, M. JULIEN, M. LANGLOIS (donc c'est M. BOURNAZEL), Mme LASSURE, M. LEJOINDRE, M. LISCIA, M. LORENZINI, Mme MARKOVIC, Mme MEES, Mme MEHAL, M. MENEDE, Mme MEZENEC, Mme MOUZANUIK, M. NEYRENEUF, Mme NEYRON, Mme PREMEL, Mme PROUST, M. QUEINNEC, Mme ROLLAND, M. TOUZET, Mme TRAJAN, M. VAILLANT, Mme VERISSIMO ROBALO.

J'invite les deux secrétaires à procéder au dépouillement.

[Dépouillement]

Danièle PREMEL : Nombre de votants, 45 ; nombre de suffrages déclarés nuls, 9 ; nombre de suffrages exprimés, 36. Majorité absolue, 19 ; M. LEJOINDRE, 36.

M. LEJOINDRE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé maire et est immédiatement installé à ce siège que j'ai occupé jusqu'à présent.

[Applaudissements]

Eric LEJOINDRE : Mes chers collègues, mesdames et messieurs, je veux commencer par remercier Mme PREMEL, à qui je vais laisser le temps de regagner sa place, d'avoir présidé cette première séance du conseil. Je veux remercier aussi chaleureusement M. VAILLANT qui vous a présenté ma candidature à la fonction pour laquelle vous m'avez désigné. C'est un grand honneur pour moi que ce soit celui qui s'est engagé depuis si longtemps pour notre arrondissement, qui a conduit tant de projets qui ont contribué à la métamorphose que le 18^{ème} a connue et qui a occupé avec, je le sais, beaucoup de bonheur mais surtout tant de réussite la fonction que j'occupe maintenant, que ce soit donc M. VAILLANT qui vous ait proposé ma candidature.

Merci à vous, M. VAILLANT, pour vos mots, bien sûr, mais surtout pour les années que j'ai passées à vos côtés, notamment bien sûr les six dernières au cours desquelles j'ai tant

appris. J'ai notamment appris que le 18^{ème} mérite un engagement total, celui que vous lui avez témoigné depuis tant d'années et je sais que vous n'en avez pas fini avec le 18^{ème}. J'aurai, bien sûr, ce même engagement.

Merci à vous tous chers collègues de votre vote qui traduit la volonté nettement exprimée de nos concitoyens à l'occasion des élections municipales à travers votre vote. C'est donc bien à l'ensemble des électrices et des électeurs du 18^{ème} que je pense et je veux les remercier de leur confiance, de la confiance qu'ils ont témoignée à la liste Paris qui ose que je conduisais dans le 18^{ème} avec Mme HIDALGO pour Paris. Dans le 18^{ème}, comme à Paris, mais particulièrement dans le 18^{ème}, ils se sont exprimés avec clarté et ont voulu que l'action engagée autour de M. VAILLANT dans le 18^{ème} et de M. DELANOE à Paris soit poursuivie et même amplifiée.

Je veux donc aussi rendre hommage à celui qui a incarné treize années durant notre ville, notre capitale, à celui qui lui a permis de changer d'air, puis de prendre un temps d'avance. M. DELANOE a été un très grand maire de Paris, il restera bien sûr une référence pour nous tous, j'en suis sûr, et évidemment pour moi.

Je veux aussi rendre un hommage particulier à tous les élus du 18^{ème} de la mandature qui s'achève aujourd'hui, comme ceux des précédentes, qu'ils soient remerciés pour leur engagement au service du 18^{ème} et pour un certain nombre d'entre eux pour leur présence ce matin. Je pense, bien sûr, à M. JOSPIN qui est aussi pour moi une référence et qui a, comme M. ESTIER, été un élu du 18^{ème}.

Merci donc à vous tous qui vous êtes engagés pendant de nombreuses années pour le 18^{ème}. Sachez que l'équipe que j'animerai aura évidemment le même engagement.

Je mesure donc ce matin les responsabilités qui sont maintenant les miennes. La première consistera à présider ce conseil, notre conseil, ce lieu de débat mais surtout ce lieu de décision. Je veillerai donc à ce que nous puissions débattre dans de bonnes conditions, c'est-à-dire librement bien sûr mais aussi dignement, à la hauteur des enjeux auxquels nous avons à faire face.

Ces enjeux sont nombreux. Au cours des six dernières années et même de ces treize dernières années, le 18^{ème} a beaucoup changé. Il a connu ce que nous avons appelé une véritable métamorphose urbaine. L'habitat insalubre a enfin été éradiqué, les équipements depuis si longtemps attendus ont été livrés, de nouveaux quartiers ont été créés. Enfin, les quartiers populaires de notre arrondissement et notamment les quartiers des portes ont bénéficié des investissements indispensables pour y améliorer le cadre de vie.

Je mesure donc tout ce qui a été fait mais je sais tout ce qui nous reste à faire pour que chacun vive mieux, pour que chacun vive bien dans son 18^{ème}.

Mes chers collègues, le choix des électeurs, les 23 et 30 mars derniers, nous obligeaient. Nous avons pris des engagements, ils seront tenus. Mme HIDALGO a fait pour Paris du logement une priorité, c'est bien sûr aussi un enjeu central dans le 18^{ème} qui compte encore d'importants projets d'aménagement. Nous poursuivrons donc la métamorphose urbaine du 18^{ème} en menant les grands projets urbains dont nous avons besoin. Je pense à Chapelle International, à Paris Nord-Est, à la création du pôle universitaire de la porte de la Chapelle, à la poursuite de la transformation de la porte de Clignancourt et bien sûr au prolongement du tramway et au-delà.

Au-delà, nous poursuivrons nos efforts pour créer les équipements indispensables à la vie des habitants de notre quartier. Je pense bien sûr aux crèches dont nous avons besoin face à la vitalité démographique que nous connaissons mais aussi aux écoles et aux espaces

verts, aux équipements sportifs. Là encore, nous avons pris des engagements, ils seront tenus.

Mais un arrondissement où l'on vit bien, c'est aussi un arrondissement où l'on s'occupe de chacun. Voilà pourquoi nous aurons une attention particulière pour la jeunesse, celle qui va bien, comme celle qui a plus besoin d'encadrement. Nous engagerons en particulier un travail approfondi avec les collèves, notamment pour lutter contre le décrochage scolaire qui est source de bien de difficultés, des difficultés pour les élèves mais aussi des difficultés pour l'ensemble des habitants de notre arrondissement.

Je n'oublie bien sûr pas nos aînés, leurs familles, notamment quand elles ont à faire face à des situations de dépendance. Voilà pourquoi nous avons prévu des établissements pour personnes âgées dépendantes dans nos quartiers et voilà pourquoi nous lutterons contre l'isolement, notamment au travers de dispositifs de solidarité intergénérationnelle.

Enfin, vivre mieux, c'est bien sûr vivre en toute tranquillité et face à ces questions difficiles de gestion de l'espace public, nous ferons et nous voulons faire plus, mieux, pour que la Mairie soit un partenaire utile et efficace. Vivre mieux, c'est aussi vivre dans un environnement plus propre et là encore, c'est un enjeu essentiel pour les années à venir. Nous devons faire mieux pour le nettoyage, en renforçant – comme Mme HIDALGO aussi a engagé les équipes et les moyens – la répression des comportements inciviques et en organisant avec les habitants l'occupation positive de l'espace public.

Vivre mieux, c'est aussi vivre dans un environnement plus sain. Voilà pourquoi notre engagement pour l'environnement et pour le développement durable est central. Nous serons, nous, Mairie d'arrondissement, un partenaire actif et la configuration de la majorité actuelle en témoigne.

Mais le 18^{ème} est si loin de la caricature que certains en font. Nous sommes un arrondissement attractif, dynamique, plein d'énergie, de talent, d'envie de construire. Je souhaite que notre Mairie soit à l'image de ce dynamisme. Nous mènerons donc une politique au service du développement économique de notre arrondissement, notamment dans les secteurs porteurs et dans lesquels nous avons un temps d'avance. Je pense par exemple à l'économie sociale et solidaire. Je souhaite que nous menions une action soutenue au service de la mixité commerciale de proximité et de qualité dans chacun des quartiers.

Le dynamisme du 18^{ème}, c'est bien sûr celui de son exceptionnel tissu associatif qui représente un atout pour le lien social et l'activité dans tous les quartiers et là encore, dans le respect le plus strict de l'indépendance des associations. Nous serons, nous la Municipalité, à leurs côtés.

Nous poursuivrons nos efforts pour permettre à chacun d'accéder au sport, à la culture qui sont des vecteurs exceptionnels d'épanouissement et d'intégration sociale. Je pourrais évoquer bien des sujets encore sur lesquels nous aurons à travailler dans les années qui viennent.

J'en évoquerai un dernier parce qu'il est central : la solidarité. On sait ce que cela veut dire dans le 18^{ème} et on sait à quel point on en a besoin. Là encore, la Mairie d'arrondissement sera un acteur central.

Nous avons donc beaucoup de projets à mener. Pour les mener à bien, nous associerons les habitants du 18^{ème} parce que l'on ne construit pas une ville sans ses habitants. Nous aurons donc à mener un dernier chantier mais un chantier essentiel : celui de la deuxième étape de la participation citoyenne dont le symbole le plus fort est la création et la mise en

œuvre par la maire de Paris du budget participatif. Je souhaite que le 18^{ème} soit à l'avant-garde de ce grand chantier de la participation.

Mes chers collègues, notre feuille de route pour les années qui viennent est donc claire. Notre ambition est simple : faire en sorte que chacun vive mieux dans son 18^{ème}. Pour y parvenir, je sais que je peux compter sur le dynamisme, l'engagement, l'expérience, la créativité de chacun d'entre vous parce qu'être maire, c'est aussi, et peut-être avant tout, être l'animateur d'une équipe diverse, composée de femmes et d'hommes de sensibilités politiques différentes mais animés de la même envie de servir le 18^{ème}. Vous pouvez donc compter sur mon enthousiasme, ma passion, ma détermination à porter collectivement l'ambition qui nous anime, celle tout simplement de construire avec ses habitants le 18^{ème} de demain.

Je vous remercie.

Le conseil d'arrondissement décide que M. Eric LEJOINDRE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire du 18^{ème} arrondissement de Paris

Détermination du nombre d'adjoint

DELIBERATION : 18.2014.21: Détermination du nombre d'adjoints au Maire du 18^e arrondissement de Paris

Eric LEJOINDRE : Je vous propose donc que nous continuions notre conseil et je vous invite à procéder à l'élection des adjoints, conformément aux dispositions des articles L. 2511-25 et L. 2511-25-1 du CGCT.

Je vous rappelle que le nombre d'adjoints ne peut excéder 30 % du total des membres du conseil d'arrondissement, sans toutefois être inférieur à 4. Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'adjoints chargés de quartier sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10 % de l'effectif total du conseil d'arrondissement, soit 4 adjoints supplémentaires.

Je vous propose donc d'arrêter le nombre des adjoints au maire du 18^{ème} arrondissement à 17 et de voter, sauf si un tiers d'entre vous s'y opposait, cette délibération à main levée.

Je vous propose donc de passer au vote. Qui est pour ? Contre ? Qui s'abstient ? Qui ne participe pas au vote ? Le nombre des adjoints est donc fixé à 17.

Le conseil d'arrondissement décide que le nombre d'Adjoints au Maire du 18^{ème} arrondissement de Paris est fixé à 17.

Elections des adjoints

DELIBERATION : 18.2014.22: Election des adjoints au Maire du 18^e arrondissement de Paris

Eric LEJOINDRE : Je vous rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes présentées, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Il faut donc que la liste soit paritaire.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il serait procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative.

Je demande donc à ce que les listes de candidats aux fonctions d'adjoints au maire soient déposées auprès de moi.

Je suis donc saisi d'une seule liste qui porte le nom de la candidate placée en tête, il s'agit de Mme ROLLAND. La liste est la suivante : Mme ROLLAND, Mme AKKARI, M. BADINA-SERPETTE, M. BEPPO, M. BRIANT, Mme DAMS, M. DARRIULAT, M. DAVIAUD, M. DURAND, M. GONZALES, Mme MARKOVIC, Mme MEES, M. MENEDE, Mme MEZENCE, M. NEYRENEUF, Mme PROUST, Mme TRAJAN.

Y a-t-il d'autres listes soumises à notre vote ?

Si ce n'est pas le cas, je vous propose de procéder au vote.

A l'appel de votre nom, vous déposerez dans l'urne prévue à cet effet un bulletin de vote sur lequel sera écrite la liste que je viens de vous lire. Pour simplifier la chose, je demande à ce que le bulletin de vote vous soit distribué pré-rempli avec une enveloppe vide.

Pierre-Yves BOURNAZEL : M. le maire, je vous réitère officiellement mes félicitations et vous souhaite en direct bonne chance pour les six ans qui viennent avec votre majorité. Simplement, pour préciser que votre liste d'adjoints vous appartient, que nous ne la contestons pas. Simplement, nous allons voter enveloppe vide puisqu'il n'existe pas de bulletin blanc pour cette occasion. Merci.

Eric LEJOINDRE : Nous allons procéder au scrutin.

[Déroulement du vote]

Bien, je demande aux secrétaires de séance de bien vouloir procéder au dépouillement.

Merci aux deux secrétaires de séance. Je vous donne les résultats de ce vote.

- Nombre de conseillers présents à l'appel, n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 45
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 9
- Nombres de suffrages exprimés : 36
- Majorité absolue : 19

La liste de Mme ROLLAND ayant obtenu 36 voix, je proclame l'ensemble des membres de cette liste adjoints et je les installe immédiatement aux fonctions que je vais maintenant vous donner. Comme vous le savez, nous votons sur la liste des adjoints mais pas sur les délégations qui sont du ressort du maire.

J'ai – comme en 2008 d'ailleurs – fait le choix de confier des délégations aux adjoints mais aussi à l'ensemble des élus de la majorité qui ont souhaité s'investir dans la pratique municipale et dans le travail de notre Municipalité.

Je vous lirai donc les délégations des adjoints mais aussi des conseillers de Paris ayant une fonction particulière auprès de moi et des conseillers d'arrondissement délégués auprès du maire :

- Mme ROLLAND, 1^{ère} adjointe au maire du 18^{ème}, chargée des affaires générales, de la culture et du patrimoine ;

- M. VAILLANT, chargé des relations institutionnelles, des services publics et de la coordination de l'espace public ;
- Mme BOUYGUES, chargée de l'emploi et des personnes âgées ;
- Mme BRIDIER, chargée de l'habitat partagé et participatif ;

M. BROS n'ayant pas demandé de fonctions particulières auprès de moi, je le saute, sans l'oublier, bien sûr.

- M. BROSSAT, adjoint au maire de Paris, chargé de la lutte contre les discriminations auprès de moi ;
- Mme EL KHOMRI, adjointe au maire de Paris ;
- M. GABELOTAUD, chargée du commerce, de l'artisanat et du développement économique ;
- M. GUILLOT, chargé de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante et de la recherche ;
- Mme MEES, adjointe au maire du 18^{ème}, chargée de quartier ;
- Mme PREMEL, chargée de l'éducation populaire.

J'en viens maintenant aux adjoints :

- Mme AKKARI, chargée de la Politique de la ville ;
- M. BADINA-SERPETTE, chargé de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire ;
- M. BEPPO, chargé de la voirie, des transports et des déplacements ;
- M. BRIANT, chargé des affaires sociales, de l'hébergement d'urgence et de la lutte contre les exclusions ;
- Mme DAMS, chargée des sports, du tourisme, adjointe de quartier ;
- M. DARRIULAT, chargé des affaires scolaires, de la réussite éducative et des rythmes éducatifs ;
- M. DAVIAUD, chargé de la vie associative, de l'animation locale, adjoint de quartier ;
- M. DURAND, chargé des espaces verts, de la nature en ville et des affaires funéraires, et adjoint de quartier.
- M. GONZALEZ, chargé des relations entre les locataires et leur bailleur, et de la médiation ;
- Mme MARKOVIC, chargée du développement durable, de l'alimentation et de l'environnement ;
- M. MENEDE, chargé de la propreté ;
- Mme MEZENCE, chargée de l'égalité femme / homme, des droits de l'homme et de l'intégration ;
- M. NEYRENEUF, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des grands projets des renouvellements urbains et du logement ;
- Mme PROUST, chargée de la prévention et de la tranquillité publique ;
- Mme TRAJAN, chargée de la petite enfance de la famille, adjointe de quartier.

J'en viens aux conseillers délégués, toujours par ordre alphabétique :

- Mme BELEM, chargée des personnes en situation de handicap ;
- M. DAWNY, chargé de la jeunesse, de la protection de l'enfance ;
- Mme DEMANGEL, chargée de la santé, de la lutte contre les toxicomanies et de la caisse des écoles ;
- Mme LASSURE, chargée de la mémoire et du monde combattant ;
- M. LORENZINI, chargé de l'économie culturelle et des entreprises culturelles ;
- Mme NEYRON, chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne ;

- M. THOUZET, chargé de l'accès au droit
- Mme VERISSIMO, chargée des solidarités internationales, du co-développement.

[Applaudissements]

Je vous remercie toutes et tous d'avoir accepté les fonctions auxquelles je vous ai désigné. Je propose qu'avant de clore notre ordre du jour, nous puissions d'abord donner la parole à ceux qui le souhaiteraient, et ensuite, rendre à hommage à un élu récemment disparu.

Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Mme EL KHOMRI.

Myriam EL KHOMRI : M. le maire, cher Eric LEJOINDRE, nous sommes très heureux qu'Eric LEJOINDRE soit ce matin élu maire du 18^{ème}. Nous, les socialistes du 18^{ème} arrondissement et je pense que je peux associer M. NEYRENEUF et M. BROS à ce propos aussi. Nous connaissons son ambition pour notre arrondissement, nous savons qu'il engagera la même énergie qu'il a mise dans la campagne pour mettre en œuvre notre programme au service de tous les habitants et de tous les quartiers.

Heureux aussi de faire partie de cette belle équipe conduite par M. le maire et Mme ROLLAND comme 1^{ère} adjointe, et heureux enfin que Daniel VAILLANT soit également présent.

Cher Daniel VAILLANT, nous imaginons l'émotion qu'est la tienne ce matin. Tu l'as souvent dit, ta plus grande joie en politique ce fut en 1995, lorsque tu es devenu maire du 18^{ème}. Cet arrondissement que tu connais par cœur, où tes parents ont vécu, où tu as grandi, où tes enfants ont été à l'école, que tu as sillonné en tant que technicien biologiste. Cet arrondissement où avec M. ESTIER, M. JOSPIN ici présent, et avec M. DELANOE, tu n'as cessé de militer.

Avant d'être le député, le maire, le ministre, tu as aussi été le colleur d'affiche des quartiers du 18^{ème}. Ce militant infatigable pour porter les valeurs du socialisme et servir avec beaucoup de talents et d'ambitions ses habitants.

C'est pourquoi tout en mesurant l'émotion qui doit être la tienne ce matin, nous sommes heureux et fiers que tu ais accepté d'être à nos côtés dans cette belle équipe, conduite par M. le maire, à qui nous voulons souhaiter ce matin le meilleur pour cette mandature. M. le maire, vous pouvez compter sur nous.

[Applaudissements]

Le conseil d'arrondissement décide que la liste conduite par Mme Carine ROLLAND ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue.

Hommage à M. Claude LAMBERT

Hommage suite au décès de M. Claude LAMBERT

Eric LEJOINDRE : Merci beaucoup Mme EL KHOMRI. Nous allons passer un moment tout aussi important même s'il est le moins joyeux de notre conseil puisqu'avant de le clore, je souhaiterais que nous rendions hommage à une personnalité qui a compté dans le 18^{ème} et qui est récemment décédé. Je pense bien sûr à un ancien élu du 18^{ème}, M. LAMBERT. Je pourrais prononcer moi-même cet hommage, s'agissant d'un élu qui a longtemps occupé la

fonction d'adjoint qui a été la mienne auprès de M. VAILLANT puisqu'il était chargé des sports dans le 18^{ème} mais il m'a semblé qu'il était plus légitime et plus logique que quelqu'un qui l'a bien mieux connu que moi et qui a été élu en même temps que lui puisse le faire, je pense à M. VAILLANT à qui je cède la parole.

Daniel VAILLANT : Merci M. le maire. Oui, nous avons appris – et je le dis en présence de celle qui l'a accompagnée durant cette vie et cette fin de vie – et M. LAMBERT était quelqu'un d'attachant, ferme sur ses convictions, mais qui était un républicain engagé et qui, au-delà de ses convictions, était un humaniste – je crois, on peut le dire comme ça – et qui avait des relations personnelles, avec les uns, avec les autres, des relations personnelles de grande qualité.

Il était né le 31 mars 1935 à Paris. Journaliste professionnel, il fut rédacteur en chef de *France Soir*. Il était passionné, on peut le dire, pour le sport. Il connaissait sur le bout des doigts les résultats, y compris quelquefois les plus anciens des sportifs, et notamment des sportifs français, mais pas seulement.

Il a été élu – moi je m'en rappelle bien – en 1983 pour la première fois sur les listes conduites par Roger CHINAUD et Alain JUPPE. Il est alors nommé adjoint au maire du 18^{ème}, cher M. le maire, en charge des sports, délégation qu'il occupera jusqu'en 1995, date à partir de laquelle il sera élu de l'opposition jusqu'en 2001. Donc durant six ans, M. LAMBERT siègera ici et s'opposera. Mais encore une fois, pour le maire que j'étais, ce ne fut pas une difficulté.

M. LAMBERT fut également conseiller de Paris, élu le 11 mai 1993 en remplacement de M. Yves VERVARD, démissionnaire.

En 1998, il fut nommé par le maire de Paris conseiller délégué chargé auprès du maire de Paris de la vie locale et des associations.

A partir de 2001, il restera fidèle au 18^{ème} et son engagement au service du sport au travers de plusieurs engagements associatifs comme la présidence d'honneur de l'Ancienne de Paris, un important et bien connu club sportif du 18^{ème}.

Donc, les divergences politiques sont une chose, quelquefois la rugosité des échanges, mais tout cela n'a pas changé de ce point de vue même si les individus ont changé, c'est la vie, et c'est la belle confrontation des expériences, des idées et cela n'est en rien un problème. Simplement, Claude LAMBERT, dont je savais qu'il était souffrant depuis déjà un certain temps. On prenait des nouvelles. On n'osait pas trop non plus, quand des personnes qu'on aime bien sont malades, on s'intéresse, on s'inquiète, on se renseigne et en même temps, on sait que les choses sont quelquefois un peu inexorables.

Voilà pourquoi je veux saluer cet homme discret, élégant, généreux, dévoué ; bref, un grand républicain, un élu de proximité qui aimait le 18^{ème} comme on l'aime tous, parce que c'était un homme du 18^{ème} arrondissement.

Je voulais ce matin, je remercie le M. le maire de m'avoir permis de rendre hommage à M. LAMBERT qui nous manquera d'une manière ou d'une autre et voilà. Les disparitions sont toujours tragiques, mais il est évident, quand on a à faire à quelqu'un d'aussi engagé au service des autres, c'est avec beaucoup de tristesses qu'on le voit s'en aller.

Eric LEJOINDRE : Merci. Avant de procéder à une minute de silence, est-ce qu'il y a des demandes de parole ? Alors, je vais prendre les inscrits, Mme DEBONNEUIL et ensuite M. BOURNAZEL.

Martine DEBONNEUIL : D'abord, je voulais vous remercier infiniment pour cet hommage à M. LAMBERT. Effectivement, M. LAMBERT était un homme passionné par cet arrondissement, par le service des autres. Vous l'avez dit, c'était un homme généreux et attentif à chacun. J'ai eu la chance de partager sa vie et puis c'est un peu comme s'il me passait le relais. Il me reste maintenant à être digne de lui et à être au milieu de vous, quelqu'un en qui vous pourriez reconnaître un petit peu Claude LAMBERT. Merci encore beaucoup pour cet hommage, merci infiniment.

Eric LEJOINDRE : Merci. M. BOURNAZEL.

Pierre-Yves BOURNAZEL : Merci, M. le maire. Bien sûr que je m'associe aux propos de M. VAILLANT et aux vôtres, Mme DEBONNEUIL.

M. LAMBERT, c'était un homme d'engagement, un homme sincère, fidèle en amitié et pour ceux qui ne le savent pas, c'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier dans le 18^{ème} arrondissement.

Nous déjeunions ensemble au Sarment, pas le nouveau, l'ancien Sarment. Il m'a expliqué beaucoup de choses, l'histoire du 18^{ème}, les hommes, les femmes, les engagements. Ce qui m'a toujours marqué chez lui, c'est cette ouverture d'esprit. Il a été 25 ans élu du 18^{ème} arrondissement et je crois que les citoyens de gauche, de droite, de tous les quartiers savaient que sa porte était ouverte. Ça c'est absolument important, quand on est élu, on est élu de tous les citoyens, ceux qui ont voté pour vous, comme ceux qui n'ont pas voté pour vous.

C'était un amoureux du sport, passionné de tous les résultats, de tous les niveaux. Il a été un grand journaliste, un rédacteur en chef à *France Soir*. Il a été un homme très engagé pour les autres aussi, pour ceux qui souffraient notamment, pour ceux qui étaient en difficulté. Il a toujours porté ces valeurs-là et c'est vrai qu'on a beaucoup d'émotions, parce que c'était un homme élégant – vous l'avez dit c'est très juste – et très discret, qui a beaucoup souffert à la fin de sa vie et je voudrais dire à Mme DEBONNEUIL qui m'accompagne depuis des années, que je suis particulièrement heureux qu'elle siège dans ce conseil d'arrondissement, elle le mérite, elle aussi, qui est une femme de terrain et toujours à l'écoute des autres.

Alors, à M. LAMBERT, salut.

Eric LEJOINDRE : Merci. Je m'associe personnellement et j'associe l'ensemble de notre conseil à cet hommage et je vous demande de respecter une minute de silence.

[Hommage du conseil à M. LAMBERT]

Eric LEJOINDRE : Je vous remercie. Notre ordre du jour étant épuisé, il me reste à vous donner rendez-vous le 12 mai prochain à 18h30 pour le prochain conseil d'arrondissement. Vous recevrez la convocation en temps utile et je lève la séance. Merci à tous.

[Applaudissements].